



Bulletin d'adhésion 2017

Sympathisants AMRF

*Le statut de sympathisant est destiné au non élu municipal qui souhaite soutenir l'association mais sans y adhérer.
Les membres peuvent participer à l'Assemblée générale de l'AMRF avec voix consultative.
La cotisation comprend aussi l'abonnement au journal 36000 communes.*

Nom, Prénom :

Fonction :

Adresse : Code Postal : Commune :

Courriel : Téléphone :

Cotisation annuelle : 50.00 €

REGLEMENT A EFFECTUER par chèque - à l'ordre de l'AMRF ou par virement sur le compte :

AMRF - CCP LYON RIB : 20041 01007 0107640Y038 87 - BIC : PSSTFRPLYO - IBAN : FR67 2004 1010 0701 0764 0Y03 887

Bulletin à retourner à l'adresse suivante :
AMRF - 52, avenue Maréchal Foch - 69006 Lyon
Fax : 04 72 61 79 97 - mail : amrf@amrf.fr